



Arrêté de nomination des membres du jury du concours externe d'assistantes et d'assistants de service social au titre de la session 2024

**La rectrice de la région académique Normandie, rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités ;**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2012-1098 du 28 septembre 2012, portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu le décret n° 95-102 du 27 janvier 1995 ouvrant aux ressortissants des Etats membres de l'Union européenne autres que la France l'accès à certains corps de fonctionnaires des services médicaux et des services sociaux de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 18 mars 2013 fixant les conditions d'organisation des concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Vu l'arrêté du 28 février 2013 fixant les modalités et la nature de l'épreuve des concours externe et interne de recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistante de service sociale externe des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Le jury chargé d'examiner les candidats inscrits à la session 2024 du concours externe d'assistantes et d'assistants de service social est composé comme suit :

Président :

Monsieur COLLIN Philippe, personnel de direction, lycée Jean François Millet, Cherbourg.

Vice-Présidente :

Madame LEVENE Emmanuelle, conseillère technique de service social, Rectorat de Normandie.

Membre :

Monsieur GUILLOTIN Yoann, assistant de service social, académie de Rennes,

ARTICLE 2 :

Est désigné(e) en qualité de suppléant(e) en vue de pallier un éventuel empêchement des membres du jury cités ci-dessus :

Madame EDOUIN Nathalie, personnel de direction, lycée Paul Cornu, Lisieux,
et/ou

Monsieur GAUTIER Nicolas, conseiller technique du service social, DSDEN Rennes,
et/ou

Madame LATTEUR Anais, assistante de service sociale, CROUS de Normandie.

ARTICLE 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 19 mars 2024

La rectrice de la région académique Normandie,
rectrice de l'académie de Normandie,
chancelière des universités,

Signé Madame Christine GAVINI